



éditorial

Chers membres du syndicat,

suite à vos retours encourageants à la lecture du premier numéro de la gazette, j'ai à cœur de continuer à vous tenir informés des différents projets du Syndicat mixte Marne et rus du Pays de Meaux.

Cette deuxième édition fait le point sur les avancées depuis le premier numéro et vous fait part également des nouvelles actions engagées.

Comme nous le savons tous, la compétence GEMAPI se met en place sur le long terme avec des études plus ou moins étendues dans le temps. Toutefois, d'ores et déjà, j'ai souhaité mettre en place des solutions concrètes et de proximité en vous proposant l'achat de protections collectives en réponse à l'urgence de vos communes.

Je tiens à ce que vous soyez informés avec transparence des grandes étapes de nos projets, car nous le savons tous, la communication est la clef de la réussite.

Je vous en souhaite bonne lecture !

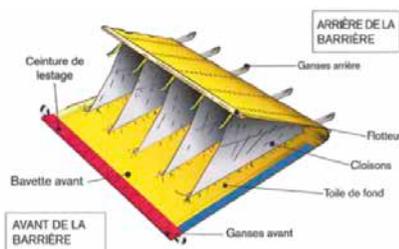
Régis SARAZIN,
Président du SMMRPM

actualités

ACHAT DE PROTECTIONS COLLECTIVES CONTRE LES INONDATIONS

Le Syndicat mixte Marne et rus du Pays de Meaux souhaite mettre à la disposition des communes membres des protections collectives pour la prévention des inondations. La consultation des entreprises est terminée. Un courrier a été envoyé aux communes du syndicat afin de connaître leurs premiers besoins et leur indiquer les modalités de livraison. Nous avons déjà collecté des réponses et nous sommes en train de les étudier.

Il sera proposé deux types de protections collectives : souples et rigides.



Protections collectives souples

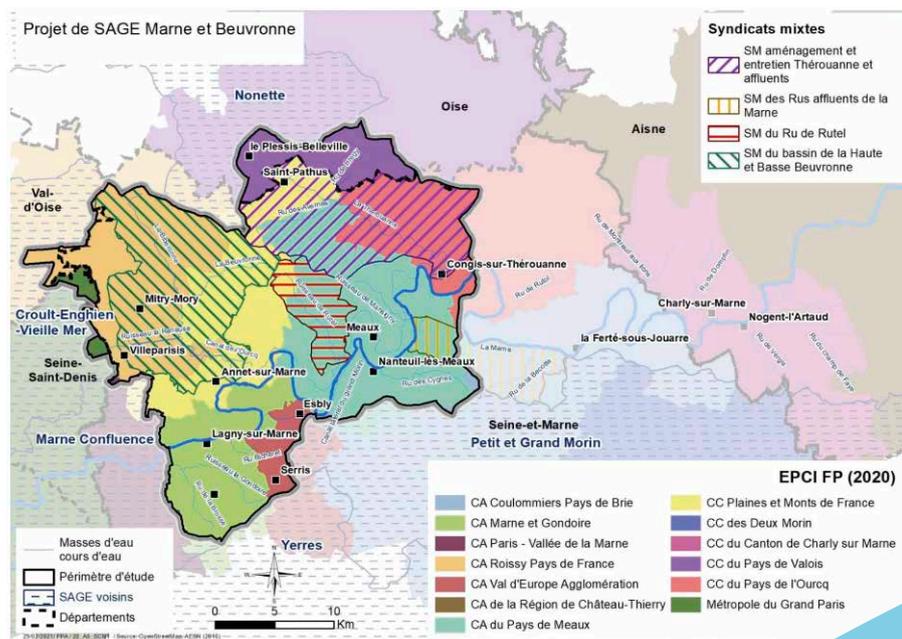


Protections collectives rigides

SAGE MARNE ET BEUVRONNE

Un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère, ...) à la demande de l'État. C'est un projet de territoire défini suite à une concertation entre les acteurs locaux et les usagers de la ressource en eau. Il a pour vocation le respect des principes d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et la prévention voire la gestion des conflits d'usage.

Lancé par le SIAM en 2019, le périmètre du SAGE a été défini sur le territoire de la Marne et de la Beuvronne (voir la carte ci-dessous) incluant le SMMRPM. Le SAGE entre maintenant dans sa phase d'élaboration.



À savoir, la durée de mise en place d'un SAGE peut varier de 6 à 10 ans.

Périmètre du SAGE Marne et Beuvronne

études

ÉTUDE DE MODÉLISATION HYDRAULIQUE SUR LE BASSIN VERSANT DE CHAMBRY À NANTEUIL-LÈS-MEAUX

Suite aux inondations de juin et de juillet 2021, plusieurs communes ont été lourdement impactées et notamment de nouvelles, dont les problématiques de ruissellement n'avaient pas jusqu'à présent bénéficié d'études et d'investigations complémentaires. Il s'agit des communes de Chambry et de Nanteuil-lès-Meaux.

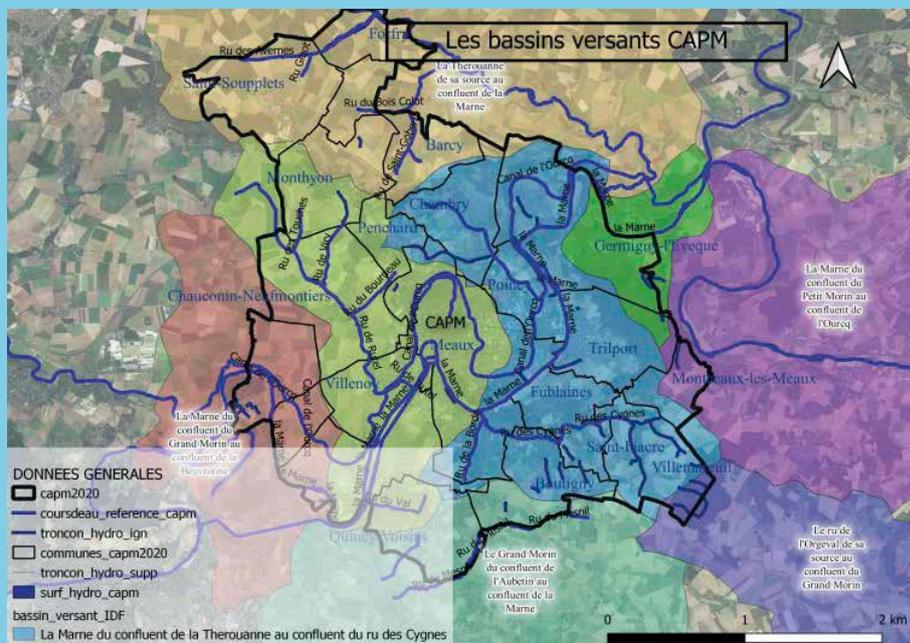
Le bassin versant dit de « la Marne, du confluent de la Théroouanne au confluent du ru des Cygnes » ou plus simplement « la Marne amont » s'étend sur environ 80 km² et comprend de l'ordre de 24 km de cours d'eau, ruisseaux et rus se rejetant au final dans la Marne (voir la carte ci-contre) :

Une consultation a été lancée une première fois au mois de mars 2023 pour la réalisation d'une étude de modélisation hydraulique. Le marché s'est révélé infructueux du fait d'aucune offre déposée par les entreprises. Une deuxième consultation a donc été lancée fin mai en prolongeant le temps de réponse des entreprises jusqu'à mi-juillet 2023. L'analyse des offres a été effectuée. Le marché sera notifié en octobre.

L'objectif de l'étude vise à identifier les enjeux du territoire et à définir les solutions d'aménagements les plus adaptées à mettre en œuvre pour lutter contre le ruissellement et le débordement des cours d'eau.

L'étude globale couvre les points suivants :

- point n°1 : améliorer la connaissance sur les crues des affluents de la rivière Marne sur les zones considérées, améliorer la connaissance sur les ruissellements et réaliser un diagnostic des enjeux vulnérables aux inondations;
- point n°2 : réaliser une modélisation hydraulique du bassin versant,
- point n°3 : établir une stratégie intégrée du risque inondation (par ruissellement et par débordement de cours d'eau) à l'échelle de chaque secteur géographique du bassin versant principal,
- point n°4 : proposer des avant-projets pour trois aménagements précis.



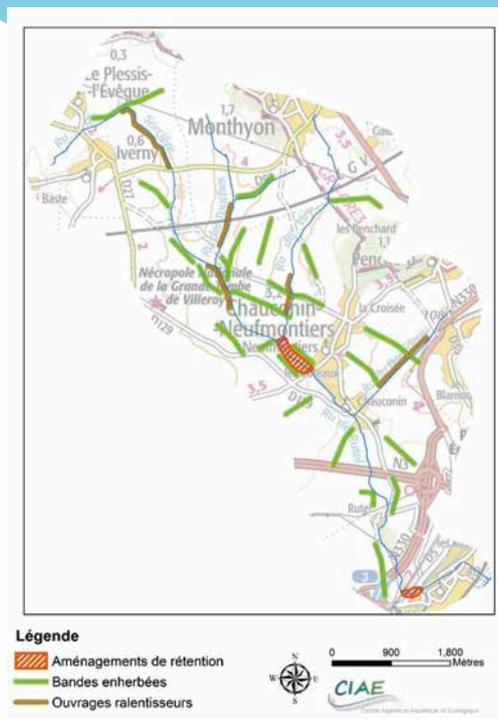
Visualisation (partie colorée en bleu) du bassin versant Marne amont

Parmi les différentes actions mentionnées dans la stratégie pré-opérationnelle de l'étude menée en 2020/2021 par le bureau CIAE, une des actions était le reprofilage d'une zone d'expansion des crues (ZEC) existante en amont de Chauconin-Neufmontiers (volume de stockage d'environ 14000 m3 de part et d'autre du ru). La carte ci-contre localise cette ZEC (zone orange rayée) :

Les prochaines étapes qui seront confiées au prestataire de cette étude sont les suivantes :

- concertation avec les propriétaires et élaboration des conventions,
- proposition d'un projet,
- réalisation des levés topographiques nécessaires pour la bonne réalisation des travaux,
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études géotechniques,
- élaboration des dossiers réglementaires (DIG, DLE, décret digue...) nécessaires au projet,
- mission de maîtrise d'œuvre (OPC/ACT/VISA/DET/AOR) sur l'ensemble du projet,
- coordinateur SPS.

Le cahier des charges pour la consultation de cette étude a été coécrit avec l'EPTB Seine Grands Lacs. Le lancement de cette étude est attendue pour le dernier trimestre 2023 .



Localisation de la ZEC de Chauconin-Neufmontiers

RESTAURATION DE LA MARE DE LA GRUE À MONTHYON

Le projet de restauration de la mare de la Grue à Monthyon a été porté initialement par le Syndicat d'Assainissement des Monts de la Goële, puis par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux lors du transfert de compétences. Maintenant, ce projet revient au SMMRPM depuis sa prise de compétence en janvier 2022.

Ce projet a vocation à valoriser la mare par la récupération des eaux de ruissellements et par la réouverture du milieu. Effectivement, hydrauliquement, le site ne fonctionne plus. Les mares existantes sont scindées en deux et une partie de ces mares est partiellement rebouchée par les débris organiques accumulés.

Les travaux de réouverture de la mare seront réalisés en plusieurs phases :

- travaux de terrassement pour reconnecter les deux bassins et revégétalisation des berges,
- création des cheminements et des aménagements paysagers.

Les plans ci-dessous illustrent le avant/après travaux.



Le cahier des charges est en cours de reprise avec un objectif de lancement des travaux d'ici la fin de l'année ou début 2024.

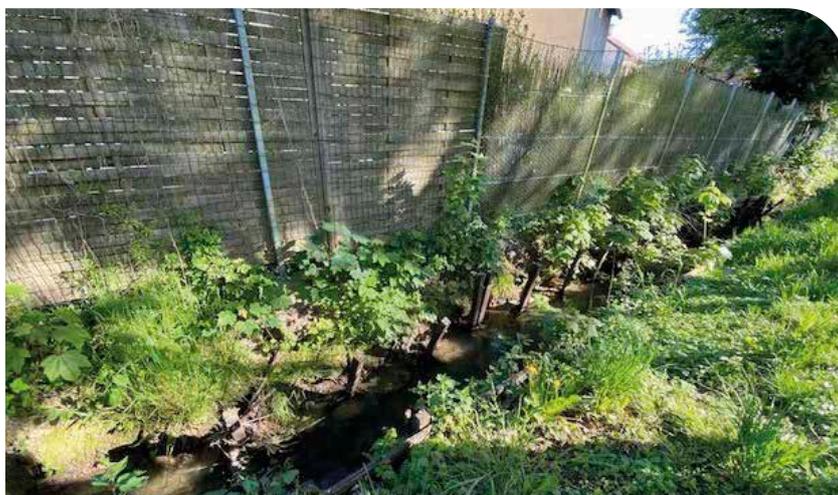
Sur un tronçon du ru de Rutel à Villenoy, le tunage bois assurant le maintien des berges s'est fortement dégradé et met en péril la stabilité des berges. Le parcours de ce tronçon étant en zone résidentielle, le manque de stabilité crée un risque important pour les habitants limitrophes du ru (risque de glissement de terrain important).

Le SMMRPM a donc souhaité engager des travaux de maintien des berges sur ce tronçon. Les travaux consisteront en la réalisation d'un fascinage de saule sur le linéaire de berges à risque.

Une mise en concurrence a été lancée et l'analyse des offres est terminée. Un courrier d'information aux propriétaires des différentes parcelles concernées a été envoyé en septembre. Le démarrage des travaux est prévu pour novembre 2023.



Localisation de l'effondrement des berges



Visualisation des berges endommagées

TRAVAUX À CHAMBRY : NETTOYAGE DU DALOT ET INSPECTION TÉLÉVISÉE DU RUISSEAU DE MANSIGNY SUR LA PARTIE BUSÉE



Afin de connaître l'état structurel de la partie busée du ruisseau de Mansigny et d'intégrer cette connaissance patrimoniale dans l'étude de modélisation hydraulique du bassin versant « Marne Amont », une inspection télévisée a été réalisée sur la partie busée de ce ruisseau à Chambry du 22 mai au 26 mai 2023. Pour préparer cette inspection, il a été nécessaire de nettoyer le dalot et la canalisation des déchets présents. L'enlèvement de ces déchets a permis ainsi de désencombrer le ruisseau et de permettre un meilleur écoulement des eaux en cas de crue.

Les rapports de l'inspection ont été reçus, ils sont en cours d'analyse afin d'établir l'état structurel et de déterminer les futures actions curatives.

*Déchets trouvés dans la partie busée
du ruisseau de Mansigny*

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA TRAPPE RUE DE L'ARQUEBUSE À VILLENROY

À Villenoy, rue de l'Arquebuse, sur la partie busée du ru de Rutel, une plaque de protection d'ouverture du ru était fortement dégradée entraînant des risques de chutes à l'intérieur de la canalisation. Une plaque a été réalisée sur mesure et des plots de protection ont été installés afin d'éviter le stationnement de véhicules sur cette plaque et d'éviter à nouveau sa dégradation. Les travaux de réfection ont été réalisés début mai par l'entreprise TERIDEAL.

Travaux de réfection d'une plaque de protection



TRAVAUX D'ENTRETIEN PLURIANNUELS DES COURS D'EAU

Suite aux travaux d'entretien des cours d'eau secteur n°1 (ru de Rutel, ru de la Sorcière, ru des Touches) en janvier dernier, la consultation pour un marché global pour l'entretien des quatre autres secteurs du territoire a été lancée ; le marché est actuellement en cours d'analyse. Les travaux d'entretien devraient débuter en octobre-novembre 2023.

Un plan pluriannuel cyclique d'entretien a été élaboré sur quatre années en fonction des particularités des cours d'eau.

TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DE L'ÉTANG DE LA GIRONNETTE AU PARC DU PÂTIS

Une partie des berges de l'étang de la Gironnette au parc du Pâtis présente une forte dégradation. Cette situation soulève plusieurs problématiques à savoir un risque accru d'érosion, une difficulté d'accès à l'étang pour ses usagers ainsi que pour la faune.

Ces phénomènes de dégradation sont également accentués par le manque de strates végétales sur la berge. Le projet de restauration comporte le reprofilage des berges

Une mise en concurrence a été lancée pour effectuer les travaux en novembre 2023. Une réunion de concertation a été réalisée avec les différents services de la CAPM et de la commune de Meaux afin de valider le projet.



Érosion des berges- Étang de la Gironnette



**Syndicat Mixte
Marne et Rus
du Pays de Meaux**